



Lyon, le 30 avril 2021

Page 1 / 3

La Région renforce ses dispositifs de protection sanitaire pour la rentrée des lycées

Ce vendredi 30 avril, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné par Yannick NEUDER, Vice-président délégué à la Santé, était en déplacement au Lycée du Parc (Lyon) pour présenter les nouveaux dispositifs de protection sanitaire mis en place pour la rentrée des lycées.

A compter du lundi 3 mai, les lycéens seront de retour dans leurs établissements, tel qu'annoncé par le gouvernement.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a prévu de déployer de nouveaux dispositifs de protection sanitaire afin que personnel et élèves soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. L'objectif est bien entendu de limiter au maximum les risques de contaminations et les fermetures de classes.

Déploiement de nouveaux purificateurs d'air

Dès octobre 2020, la Région a déployé des purificateurs d'air HEPA dans les établissements scolaires, grâce à un plan doté de 10 millions d'euros. A ce stade, il a déjà permis le financement de plus de 2 500 purificateurs d'air, installés dans nos lycées et dans les écoles de nos communes. Les purificateurs d'air se sont révélés être des outils importants dans la lutte contre le Covid-19, leur efficacité ayant été démontrée par une étude scientifique en mars 2021. Celle-ci a montré que **les purificateurs d'air HEPA étaient efficaces à 99,8% contre le Covid-19** et que, une fois les particules virales piégées dans le filtre, celles-ci disparaissaient en 48 heures. La Région va donc continuer à déployer des purificateurs d'air dans les établissements scolaires afin de protéger nos élèves et leurs familles.

A l'origine, le gouvernement et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, ne souhaitaient pas s'appuyer, au niveau national, sur les purificateurs d'air. Dès le mois de novembre, Laurent Wauquiez interpellait le ministre à ce sujet. Cette semaine, le ministre faisait évoluer sa position sur le sujet et appelait les collectivités locales à s'équiper.





Lyon, le 30 avril 2021

Page 2 / 3

Expérimentation des capteurs de CO2

Le gouvernement a identifié les capteurs de CO2 comme des outils utiles dans la lutte contre le Covid-19, dans le sens où ils permettent de détecter lorsqu'une pièce est surchargée. En effet, globalement, lorsque la concentration en CO2 est élevée, cela augmente la charge d'aérosols pouvant transporter le coronavirus.

La Région va ainsi lancer une expérimentation dans 80 salles de classe, non pourvues de VMC, dans une quinzaine de lycées. **Cette expérimentation représente un coût de 30 000 € pour la Région** et, si elle se montre utile pour lutter contre le virus, elle l'est également pour améliorer la qualité de l'air en temps normal.

Distribution de masques

Comme à chaque rentrée depuis maintenant le début de l'année scolaire, des masques seront distribués aux élèves. **Ce sont plus de 540 000 masques en tissu qui seront alors distribués.**

Déploiement d'autotests

Le gouvernement a décidé de déployer des autotests dans l'ensemble des établissements scolaires : deux autotests par semaine aux membres du personnel et un autotest par semaine par élève.

Toutefois, aujourd'hui, **ni les CFA, ni les IFSI ne sont inclus dans cette campagne nationale.** Dans notre région, cela représente **77 000 élèves et apprentis qui en sont donc exclus** ; leurs professeurs et le personnel y travaillant ne sont pas concernés également par la mesure gouvernementale. La Région a ainsi acquis **plus de 200 000 autotests** qui seront ainsi déployés dans ces établissements.

Renforcement des moyens humains

Depuis le début de la crise sanitaire, le personnel des établissements scolaires doit s'adapter à ce contexte inédit. La Région a décidé d'être à ses côtés en renforçant les moyens humains dans les lycées : **chaque mois, ce sont jusqu'à 1 000 équivalents temps pleins qui sont mobilisés pour répondre aux nouveaux besoins.**

En complément, **un fonds d'urgence d'1 million d'euros a été mis en œuvre.** Il permet de recourir à des contrats de prestation – nettoyage ou restauration – en cas de besoin. Une trentaine d'établissements a déjà bénéficié de ce fonds.





Lyon, le 30 avril 2021

Page 3 / 3

Renforcement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et de l'offre numérique

Au-delà de ces protections sanitaires, la Région agit aussi pour renforcer son Environnement Numérique de Travail. Un premier renforcement avait été opéré dès le premier confinement, en prévision de la hausse des connexions due aux cours en visioconférence. Ce mois, un nouveau renforcement technique a été mis en place par les équipes de la Région, pour **un coût de 70 000 €** : son objectif est d'augmenter le nombre de connexions simultanées possibles. **Ainsi, 100 000 personnes peuvent désormais se connecter, en même temps, sur l'ENT.**

En outre, **la Région a mis à disposition 1 150 ordinateurs portables pour des élèves qui étaient dépourvus d'équipements informatiques.**

*« Protéger nos lycéens, nos enseignants et le personnel est notre obsession. Très tôt, nous nous sommes investis pour déployer des purificateurs d'air, distribuer des masques ou encore mener une grande campagne de dépistage. Lundi, les lycées vont rouvrir : nous nous devons d'offrir à tous les meilleures conditions d'apprentissage possible pour éviter les fermetures de classes et les contaminations. Pour le faire, nous mettons en place de nouveaux dispositifs avec de nouveaux purificateurs d'air ou encore l'expérimentation de capteurs de CO2. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.*

